Strasbourg, le 14 juin 2022 EPAS(2022)47

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

16e réunion du Comité de direction de l'APES

(réunion conjointe avec le Comité consultatif de l'APES)

13-14 juin 2022

Palais de l'Europe, salle 2

Rapport

Lundi 13 juin (10h00-12h30)
Première partie de la réunion (*in camera*, CD uniquement)

1. Ouverture de la réunion

La réunion a été ouverte par Alexandre Husting (Luxembourg), président du Comité de direction.

Le Comité de direction a pris note de la participation de 27 délégations et de la confirmation que le quorum était atteint.

Il a salué la première participation de la République slovaque en tant que membre et s'est félicité du fait que l'APES célèbre cette année son 15è anniversaire, avec un total de 41 membres, grâce à l'adhésion récente du Canada.

Le Comité de direction a condamné l'agression injustifiée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et a exprimé sa solidarité avec le peuple ukrainien.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Comité de direction a adopté l'ordre du jour (EPAS(2022)23rev2) avec l'ajout d'un nouveau sous-point 3 sous le point 8 afin de discuter de la 18è Conférence des ministres responsables du sport, qui se tiendra en 2024.

L'ordre du jour figure à l'annexe I et la liste des participants à l'annexe II.

3. Élections

i. Sièges vacants au Bureau du Comité de direction

Le Comité de direction a procédé à l'élection des membres manquants du Bureau du Comité de direction.

Décisions : Le Comité de direction :
- a élu Solène Charuau (France), pour la Région 1, pour la durée restante du mandat du Bureau actuel, jusqu'en 2023 ;
- a élu Ioanna Paraskevopoulou (Chypre) pour la Région 4, pour la durée restante du mandat du Bureau actuel, jusqu'en 2023.

ii. Rapporteur.e pour l'égalité de genre

Ioanna Paraskevopoulou (Comité de direction, Chypre) a manifesté son intérêt pour le poste de rapporteure pour l'égalité de genre au sein du Bureau du Comité de direction.

Décision : Le Comité de direction a élu Ioanna Paraskevopoulou (Chypre) rapporteure pour l'égalité de genre pour la durée de son mandat au Bureau, jusqu'en 2023.

4. Mise à jour par le Secrétariat

i. Adhésion à l'APES

La Secrétaire exécutive a souhaité la bienvenue à la République slovaque et au Canada au sein du Comité de direction et a informé le Bureau de l'exclusion de la Fédération de Russie. La Fédération de Russie a cessé d'être membre du Conseil de l'Europe à compter du 16 mars. Le Bélarus a également été suspendu le 17 mars. Ces deux décisions, ainsi que leurs implications financières, ont été adoptées par le Comité des Ministres dans les Résolutions CMRes(2022)2, CMRes(2022)2.5 et CMRes(2022)3.

Décision : Le Comité de direction a pris note de la mise à jour fournie par le Secrétariat concernant les décisions prises par le Comité des Ministres à l'égard de la Fédération de Russie et du Bélarus.

Afin de se conformer aux décisions prises par le Comité des Ministres concernant la Fédération de Russie, le Comité de direction a donné son accord sur le principe de suspendre les droits des organisations du Comité consultatif dont la direction ou une partie importante de la composition est russe ou bélarusse.

Le projet de décision écrit et la procédure proposés seront transmis au Comité de direction pour commentaires avant le 1er juillet.

Décision : Le Comité de direction formulera ses commentaires et se prononcera par procédure écrite, avant le 1er juillet 2022, sur le texte diffusé par le Secrétariat.

ii. Comité des Ministres/Assemblée parlementaire

La Secrétaire exécutive a présenté aux délégués le document SG INF(2022)2, qui définit les priorités stratégiques dans le domaine du sport pour 2022-2025. Ce document a été présenté au Comité des Ministres lors d'une réunion informelle en janvier, au cours de laquelle le Président du Comité de direction a présenté les travaux de l'APES. Ce document est le premier du genre et témoigne d'un soutien important au secteur du sport, tout en fixant des priorités. Deux outils principaux sont mis en avant, l'APES et les conventions ; les priorités sont décrites autour de trois axes : la protection des droits de l'homme et le respect de l'État de droit, les progrès dans la promotion d'un sport fondé sur des valeurs, et la réaffirmation du rôle du Conseil de l'Europe et de l'APES en tant que partenaire fiable et essentiel parmi toutes les parties prenantes.

Au cours des quatre prochaines années, l'accent sera mis sur la promotion de la mise en œuvre de la Charte européenne du sport en tant que pilier de toutes les activités de l'APES.

En ce qui concerne l'Assemblée parlementaire, une résolution a été adoptée lors de la session d'hiver de janvier 2022 (Rés. 2420) sur « La gouvernance du football : les affaires et les valeurs ». Le travail de l'APES est également salué dans cette résolution, en particulier dans le domaine de la protection des enfants, avec une référence à l'initiative « Donnons de la Voix » (« Start to Talk » en anglais). En outre, l'Assemblée parlementaire a exprimé son soutien à la création d'une agence pour la sécurité dans le sport et encourage les gouvernements à s'engager à mettre en place cette agence. Enfin, la résolution contient des références à l'égalité de genre et inclut des demandes concernant la composition des comités exécutifs de l'UEFA et de la FIFA, l'égalité de rémunération et de récompense pour les joueurs des équipes nationales, ainsi qu'un

appel général à intensifier les efforts pour lutter contre le harcèlement sexuel et la discrimination fondée sur le genre.

Décision : Le Comité de direction a pris note de la mise à jour fournie par le Secrétariat et des documents présentés.

iii. Division Sport

Les délégués ont été informés l'année dernière des changements intervenus au sein du Secrétariat, qui visaient notamment à maximiser l'impact du travail accompli dans le domaine du sport, à assurer une meilleure communication et à consolider les synergies entre l'APES et le secteur des conventions.

Décision : Le Comité de direction a pris note de la mise à jour fournie par le Secrétariat.

5. Questions statutaires

5.1 Comptes annuels

- **i. Compte ordinaire – reliquat 2021**
- **ii. Compte ordinaire – 2022**

La Secrétaire exécutive adjointe a fourni aux délégués des informations sur le compte ordinaire 2021 et sur son solde non utilisé, d'un montant de 7 968,98 €, ainsi que sur le compte ordinaire de 2022, ainsi que sur les implications budgétaires de la cessation de la qualité de membre de la Fédération de Russie (document EPAS(2022)40).

La proposition présentée à la section C du document EPAS(2022)40 concernant les conséquences budgétaires de la cessation de la qualité de membre de la Fédération de Russie au sein de l'APES consiste à répartir 129 710,69 € entre les États membres de l'APES. L'impact varie de 1 000 € à 20 000 € pour les contributeurs les plus importants (France et Italie). La proposition sera soumise par écrit au Comité statutaire de l'APES pour décision formelle.

5.2 Compte spécial

- **i. Solde actuel : autorisation demandée au CD de transférer le reliquat 2022 vers le compte spécial 2023 de l'APES (€50,000 au maximum)**
- **ii. Autorisation demandée au CD de procéder à un transfert spécifique du compte spécial**

La Secrétaire exécutive adjointe a présenté le solde du compte spécial et la liste des projets financés par celui-ci, tels qu'ils figurent dans le document EPAS(2022)36. Le solde du compte devra être approuvé par le Comité statutaire.

Décisions :

- Le Comité de direction a pris note des informations fournies par le Secrétariat concernant le compte ordinaire et le compte spécial (voir documents EPAS(2022)36 et 40).

- Le Comité de direction a pris note des informations fournies par le Secrétariat concernant les implications budgétaires de la cessation de la participation de la Fédération de Russie à l'APES et de la proposition pour l'exercice budgétaire 2022 visant à répartir 129 710,69 euros entre les États membres de l'APES.

- Le Comité de direction a autorisé l'exécution d'un transfert maximal de 50 000 euros, à la fin de l'exercice budgétaire 2022, si le crédit le permet, du budget ordinaire de l'APES vers le compte spécial.

- Le Comité de direction a approuvé le transfert de 22 549 euros du compte spécial pour couvrir les frais de personnel d'un membre du personnel travaillant sur le projet « Donnons de la Voix » pendant quatre mois (septembre-décembre 2022).

- Le Comité de direction est convenu qu'un montant maximal de 10 000 euros du compte spécial pourrait être utilisé par la Secrétaire exécutive, après consultation préalable du président du Comité de direction, pour faire face à des dépenses urgentes ou pour optimiser l'utilisation des fonds disponibles de l'APES.

6. Visites d'évaluation sur la Charte européenne du sport

Le président a souligné l'importance des visites d'évaluation et a suggéré des améliorations à apporter à la méthodologie utilisée pour mener ces visites. Le groupe de travail, tel que proposé, serait composé d'un maximum de cinq membres du Comité de direction et d'un observateur du Comité consultatif. Le Comité consultatif sera également informé de la proposition et coordonnera la désignation de l'observateur.

Le groupe sera chargé d'élaborer des propositions visant à soutenir la mise en œuvre de l'évaluation de la Charte européenne du sport, des orientations stratégiques, des questionnaires et des indicateurs clés, et rendra compte des progrès réalisés lors de la prochaine réunion du Comité de direction. Les délégués sont invités à manifester leur intérêt pour participer au groupe de travail avant le 1er juillet.

Les délégués ont soutenu la proposition de rédaction du mandat du groupe de travail et souligné la valeur ajoutée de la participation à ces travaux de représentants des États membres qui ont déjà organisé des visites d'évaluation. Les travaux d'autres comités du Conseil de l'Europe (par exemple l'ECRI) pourraient servir de modèle de référence pour la méthodologie.

Le président a précisé qu'il s'agirait de formaliser une méthodologie afin de recevoir des informations harmonisées et comparables de la part du pays concerné et d'obtenir un rapport contenant des conclusions et des recommandations concrètes. Le sentiment actuel est qu'il n'y a pas de discussion systématique sur les thèmes à couvrir, et l'idée est de produire des lignes directrices méthodologiques de base, une checklist et, éventuellement, de réfléchir aux pays qui pourraient être invités à participer à une évaluation.

La Secrétaire exécutive a rappelé aux délégués que, dans ce cas particulier, il s'agit d'évaluer la mise en œuvre d'une recommandation du Comité des Ministres et non d'une convention. Afin d'établir un lien avec d'autres domaines du sport, le Secrétariat peut examiner les évaluations réalisées par les conventions sur le sport et identifier les points communs entre l'APES et toutes les conventions, afin d'éviter que les pays ne soient sollicités plusieurs fois pour les mêmes informations. Quant au mandat du groupe, il pourrait être discuté par le groupe lui-même.

Décision : Le Comité de direction a décidé de créer un groupe de travail sur l'évaluation et la promotion de la Charte européenne du sport, et les délégations sont convenues de faire part de leur intérêt à rejoindre le groupe de travail avant le 1er juillet 2022.

i. Macédoine du Nord

La Charte européenne du sport a été adoptée en octobre 2021, mais l'évaluation avait déjà commencé et certaines conclusions préliminaires avaient été préparées par l'équipe d'évaluation. Ces conclusions préliminaires vont maintenant être vérifiées par les autorités macédoniennes, qui accueilleront ensuite l'équipe d'évaluation à Skopje. Cette visite devrait idéalement avoir lieu en septembre. Après la visite, l'équipe d'évaluation sera en mesure de finaliser le rapport et de formuler des propositions et des recommandations.

ii. Visites à venir

Le secrétariat est en contact avec les autorités albanaises, qui ont manifesté leur intérêt pour la réalisation d'une évaluation. La première réunion se tiendrait en ligne et serait suivie d'une mission sur place à Tirana afin de discuter des conclusions préliminaires avec les parties prenantes nationales.

Il serait utile pour le Comité de direction que le groupe de travail réfléchisse à la planification des visites d'évaluation et aux critères d'évaluation, et qu'il élabore éventuellement un programme pluriannuel de visites d'évaluation.

Décision : Le Comité de direction a pris note des informations fournies par le Secrétariat concernant l'exercice en cours pour la Macédoine du Nord et le lancement du processus pour l'Albanie.

Lundi 13 juin : 14h00-16h45
Seconde partie de la réunion (avec le Comité consultatif)

Le président a souhaité la bienvenue au Comité consultatif, en particulier aux nouveaux membres qui ont récemment rejoint l'APES, et les a informés des résultats de la séance *à huis clos*.

7. Rapports et actualités

7.1 Mise à jour orale, par le Président du Comité consultatif, sur les conclusions de la réunion plénière tenue le matin

Kole Gjeloshaj (président du Comité consultatif, représentant l'ISF) a fait le point sur les résultats de la réunion plénière du Comité consultatif qui s'est tenue dans la matinée. Vingt-quatre organisations sur vingt-neuf ont participé à la réunion.

Des élections ont eu lieu et ont abouti aux résultats suivants :

Président : Kole Gjeloshaj, ISF (réélu)
Vice-président : Mogens Kirkeby, ISCA

Membres du bureau :
- Pauline Johanet, L'Organisation pour la Paix par le Sport
- Charlotte Girard-Fabre, IFSO

- Janez Sodrznik, TAFISA Europe
- Baiba Veisa, EFPM

Rapporteure pour l'égalité de genre : Emily Shaw, UEFA

Décision : Le Comité de direction a pris note de la mise à jour fournie par le président du Comité consultatif, notamment en ce qui concerne les élections qui se sont tenues au sein du Comité consultatif.

La Secrétaire exécutive a félicité le nouveau bureau du Comité consultatif et a fait le point sur le processus d'adhésion en cours du Centre pour le sport et les droits de l'homme, qui a assisté à la réunion en tant qu'observateur. La demande est désormais entre les mains du Comité des ministres, dont la décision est attendue pour le 15 juin.

Décision : Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note des informations fournies par le Secrétariat concernant la candidature du Centre pour le sport et les droits de l'homme.

7.2 Listes de décisions des réunions suivantes :

i. **15e réunion conjointe du Comité de direction et du Comité consultatif de l'APES (Strasbourg, 15-16 juin 2021)**

ii. **13e réunion plénière du Comité consultatif de l'APES**

La Secrétaire exécutive adjointe a informé les délégués de deux documents, EPAS(2022)40 et 44, qui présentent les listes des décisions de la 15^{e}réunion conjointe du Comité de direction et du Comité consultatif de l'APES et de la 13è réunion plénière du Comité consultatif.

7.3 Rapports sur les événements organisés par l'APES

i. **Conférence Diversité 2021 de l'APES**

La conférence sur « La protection et la promotion des droits de l'homme des sportifs intersexes et transgenres dans les compétitions sportives » s'est tenue le 20 septembre 2021 sous la forme d'un événement hybride. Une séance d'ouverture de haut niveau a été suivie de deux tables rondes sur la biologie, le sexe, le genre et le sport, ainsi que sur la protection des droits de l'homme et la garantie de règles de compétition équitables. Près de 250 participants ont assisté en ligne, et les intervenants représentaient diverses organisations, notamment le CIO, Human Rights Watch, la World Players Association et la Fédération du sport européen gay et lesbienne. De nombreuses ressources sont disponibles sur la page internet de la conférence, notamment l'enregistrement complet de l'événement, ses conclusions et recommandations, ainsi que les portraits de certains athlètes. La prochaine étape de l'APES dans ce domaine sera l'élaboration de supports pédagogiques.

Le président du Comité consultatif a félicité le Secrétariat pour le succès de cet événement et a souligné la disponibilité du Comité consultatif pour trouver des moyens de poursuivre les travaux sur ce sujet important.

ii. **Conférence sur l'intégrité 2021 co-organisée par l'APES et le Département des sports italien**

La conférence sur l'intégrité a été coorganisée par le Département italien des sports et l'APES, dans le cadre de la présidence italienne du Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Elle s'est tenue à Rome les 6 et 7 décembre 2021, sous la forme d'une conférence hybride. La conférence a porté sur trois grands thèmes : les lignes directrices en matière d'intégrité, la manipulation de compétitions sportives et la bonne gouvernance dans le sport. De plus amples informations sur la conférence sont disponibles dans le document EPAS(2021)72.

Le représentant italien s'est déclaré très satisfait de l'événement. De nombreuses questions d'actualité relatives à l'intégrité dans le sport ont été abordées au cours de cette conférence de deux demi-journées et des perspectives d'avenir ont été définies sur des thèmes tels que la manipulation de compétitions sportives et les questions d'intégrité en général, dans le but de favoriser la coopération intersectorielle entre les autorités italiennes travaillant dans ces domaines.

iii. **Webinaires de l'APES (sur les sujets suivants : - vérification des casiers judiciaires, juin 2021 ; – éducation physique, mars 2022)**

Deux webinaires ont été organisés au cours de l'année écoulée, le premier sur la vérification des casiers judiciaires comme outil de protection des enfants dans le sport (en juin 2021) et le second sur l'éducation physique et le sport à l'école (en février 2022). Ces webinaires ont bénéficié de la participation d'excellents intervenants et ont attiré plus de 200 participants chacun, contribuant ainsi à créer et à renforcer les liens avec d'autres parties prenantes qui partagent les objectifs et les valeurs du Conseil de l'Europe, telles que les autorités répressives dans le cas du webinaire sur les casiers judiciaires, ou les ministères de l'éducation en ce qui concerne les travaux sur l'éducation physique et le sport à l'école.

Le président du Comité consultatif a souligné la valeur ajoutée du Comité consultatif pour mettre en relation de nouvelles organisations avec les activités de l'APES et a souligné l'importance de réunir les ministères de l'éducation et des sports afin de renforcer la coopération dans le domaine du sport scolaire.

iv. **Cartographie des installations sportives**

En collaboration avec le Mulier Instituut (Pays-Bas), trois réunions restreintes sur la cartographie des installations sportives ont été organisées. La première a eu lieu le 14 décembre 2021 et a porté sur l'échange des modèles d'utilisation des installations pendant la pandémie de Covid-19. La deuxième réunion se tiendra le 5 juillet 2022 et portera sur la durabilité, tandis que la dernière réunion, prévue en décembre 2022, sera consacrée aux investissements financiers. La dernière version du rapport sera publiée sur la page internet dédiée à cette thématique. Les délégués sont invités à désigner des experts nationaux pour les prochaines réunions.

v. **Table ronde sur l'e-sport/ les e-jeux**

La table ronde a été organisée à la demande de plusieurs membres du Comité de direction au cours du second semestre 2021. Dans la continuité de cette initiative, un exercice de cartographie visant à identifier les différentes approches adoptées par les pays à l'égard de ce phénomène et à poursuivre les discussions sur ce sujet pourrait être envisagé.

vi. **Matinales.elles : Table ronde sur les femmes et le sport**

La table ronde sur les femmes dans le sport s'est tenue le 8 mars 2022. Cet événement a réuni de nombreux partenaires potentiels pour le prochain projet ALL IN 2023-2024. L'implication d'experts renommés et la large participation à cet événement ont assuré une grande visibilité au travail du Conseil de l'Europe dans ce domaine, créant ainsi une dynamique pour le nouveau projet conjoint UE-CdE 2023-2024 : All In Plus.

Décision : Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note des informations fournies par le Secrétariat concernant les décisions prises lors des réunions précédentes ainsi que des rapports sur les événements menés par l'APES, leur organisation et leurs résultats.

Le représentant de l'ICSSPE a rappelé aux délégués le thème général de toutes les initiatives présentées par le Secrétariat, à savoir la participation au sport. En ce qui concerne l'e-sport, la question principale n'est pas de savoir s'il doit être considéré comme un sport ou non, mais plutôt l'aspect de la participation : le nombre d'hommes est beaucoup plus élevé que celui des femmes. Lorsqu'on réfléchit à la cartographie des installations sportives, il faut tenir compte du fait qu'il existe au sein des communautés de grands groupes qui sont très dépendants des installations sportives et qui sont amenés à les utiliser même pendant les périodes de confinement. Il serait utile d'examiner toutes ces activités sous l'angle programmatique du Comité de direction et du Comité consultatif pour la protection et la promotion des droits de l'homme.

8. Conférences des ministres responsables du sport

8.1.17e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport (Antalya, 25-27 octobre 2022)

i. Présentation introductive par les autorités turques

Ahmet Temurci et Inanç Őzçakmak (Turquie) ont présenté la 17è Conférence des ministres responsables du sport, qui se tiendra à Antalya du 25 au 27 octobre 2022. La ville, le lieu et le projet de programme de la conférence ont été présentés aux délégués.

La réunion du Comité consultatif, la réunion des hauts fonctionnaires et la réunion ministérielle restreinte se tiendront le 25 octobre, la Conférence des ministres le 26 octobre et une manifestation parallèle sur l'inclusion des migrants et des réfugiés par le sport le 27 octobre. De plus amples informations sur le programme de la conférence sont disponibles dans le document MSL17(2022)1.

Le vice-président du Comité consultatif (représentant l'ISCA) a posé des questions sur le format et le statut de la manifestation parallèle consacrée à l'intégration des migrants et des réfugiés par rapport au programme principal.

La Secrétaire exécutive a précisé qu'une manifestation parallèle sous forme de conférence serait organisée le 27 octobre au matin, que les intervenants des différents panels avaient été sélectionnés, y compris certains membres du Comité consultatif, et qu'ils seraient contactés sous peu.

Le représentant de Play the Game a commenté les événements récents en Turquie, qu'il a jugés contraires aux valeurs du Conseil de l'Europe.

Le représentant de l'ICSSPE a souligné que les travaux de l'APES abordaient la participation au sport sous l'angle des droits de l'homme et visaient à accélérer la dynamique dans différents domaines au niveau national. Il s'est enquis des droits de l'homme que les autorités turques cherchaient à promouvoir dans le cadre de la conférence.

Le représentant du Centre pour le sport et les droits de l'homme a attiré l'attention sur le fait que toutes les nations et localités peuvent se porter candidates et accueillir des événements sportifs de grande envergure, à condition de démontrer leur engagement à respecter les responsabilités et obligations qui leur incombent en vertu des instruments, principes et normes pertinents en matière de droits de l'homme liés à l'événement.

Décision : Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note de la présentation de la délégation turque et des informations actualisées fournies par le Secrétariat sur la préparation de la 17è Conférence des ministres responsables du sport du Conseil de l'Europe, qui se tiendra du 25 au 27 octobre 2022.

ii. Mise à jour par le du Secrétariat (document de référence : projet de résolution n°1 et projet de résolution n°2)

Trois documents ont été examinés au titre de ce sous-point : le document de référence et les projets de résolution sur les thèmes 1 et 2.

La Secrétaire exécutive a présenté le document MSL17(2022)9rev, qui présente les thèmes de la Conférence. Les deux thèmes s'inspirent de la Charte européenne révisée du sport, qui servira de fil conducteur aux discussions tout au long de la Conférence.

Le premier thème est « Le sport pour tous : nous unir pour des sociétés plus fortes », avec une référence claire au droit d'accès au sport pour tous. Ce thème sera développé en trois sous-thèmes :

a) Égalité de genre - assurer une participation et une implication égales des femmes ;
b) Le sport comme moyen d'inclusion : son rôle en faveur des groupes défavorisés ;
c) Le sport pour les enfants : éducation, prévention et développement.

Le deuxième thème est « Repenser le sport : ouvrir la voie à un avenir plus sain et durable ». Dans le cadre de ce thème, il est fait référence à la sédentarisation croissante, à la prévalence des écrans, au déclin de l'activité physique et à l'impact de la Covid-19.

Ce thème est également divisé en trois sous-thèmes :

a) Relever les défis émergents pour les politiques du sport ;
b) Faciliter l'accès au sport et encourager sa pratique dans le cadre d'une vie saine ;
c) Accélérer le retour aux activités et événements sportifs.

Dans le cadre de chaque sous-thème, les ministres pourront aborder des questions spécifiques au cours de la conférence.

Les discussions entre les ministres sur ces deux thèmes déboucheront sur deux résolutions. Les deux projets comprennent un préambule faisant le point sur ce qui a été fait, suivi d'invitations adressées au Comité des ministres, à l'APES et à ses États membres.

Les délégations sont invitées à envoyer leurs commentaires écrits sur les trois documents avant le 1er juillet 2022.

La représentante de la Finlande a salué les thèmes choisis, en particulier ceux liés à l'égalité, à l'inclusion et à la durabilité. Outre le changement climatique, la préservation de la biodiversité devrait également être mentionnée dans la résolution relative au thème 2.

Le représentant de l'ICSSPE a proposé d'inclure une référence au changement climatique et à la pression sur les ressources dans la deuxième résolution, car cela affecte les installations sportives dans de nombreux pays. En ce qui concerne la première résolution, il convient de mentionner la fragilité de la démocratie à la suite de la pandémie de Covid-19, ainsi que les personnes âgées parmi les groupes sous-représentés dans le deuxième sous-thème.

Décision : Le Comité de direction et le Comité consultatif ont été saisis des projets de résolution (MSL17(2022)4 et MSL17(2022)5) et du projet de document de référence sur les thèmes 1 et 2 (MSL17(2022)9rev), sur lesquels ils ont été invités à formuler des commentaires par procédure écrite avant le 1er juillet 2022.

8.2. Suivi de la 16e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport (Athènes et en ligne, 5 novembre 2020 – 11 février 2021)

La Secrétaire exécutive adjointe a présenté la compilation des résolutions adoptées lors de la 16è Conférence des ministres responsables du sport, qui s'est tenue entre fin 2020 et début 2021, et a rappelé le travail accompli par l'APES pour leur mise en œuvre.

La représentante de l'EAS a attiré l'attention sur le concept de double carrière, qui devrait également être appliqué sur le lieu de travail, et pas seulement dans les établissements d'enseignement supérieur, car de nombreux sportifs de haut niveau exercent une activité professionnelle parallèlement à leur carrière sportive.

Décision : Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note du rapport au Comité des Ministres à la suite de la 16è Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport et des mesures actualisées pour la mise en œuvre des résolutions MSL16.

8.3. 18è Conférence des ministres responsables du sport (2024)

La Secrétaire exécutive a invité les délégations à manifester leur intérêt pour l'accueil de la 18è Conférence des ministres responsables du sport, qui se tiendra en 2024, avant le 1er juillet 2022.

Décision : Le Comité de direction a invité les délégations à soumettre leur candidature pour accueillir la Conférence ministérielle de 2024 et à contacter le Secrétariat avant le 1er juillet 2022. Le Comité a chargé le Secrétariat d'envoyer le document « Checklist pour la préparation de conférences ministérielles » à tous les membres du Comité de direction.

Mardi 14 juin : 10h00-14h00
Seconde partie de la réunion (suite)

Le président a souhaité la bienvenue aux délégués.

9. Programme d'activité

9.1. Pilier 1 : Sport éthique

i. IPACS

Le secrétariat de l'APES a informé les délégations de l'avancement des travaux du groupe de travail 3 et des travaux en cours sur les lignes directrices pour la mise en œuvre du critère de référence IPACS pour la gouvernance du sport. Un certain nombre de lignes directrices ont été sélectionnées à titre d'exemple pour expliquer la structure aux délégués.

Décision : Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note des informations fournies par le Secrétariat et ont exprimé leur intérêt à contribuer aux étapes restantes des travaux du Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS).

ii. Lignes directrices sur l'intégrité dans le sport (Plan d'action de Kazan)

La Secrétaire exécutive adjointe a présenté les lignes directrices sur l'intégrité dans le sport, qui ont été élaborées dans le cadre de l'action 3 du Plan d'action de Kazan de l'Unesco et présentées lors de la réunion du CIGEPS 2020.

Ces lignes directrices s'articulent autour de cinq domaines d'action clés et de six questions transversales et sont disponibles sur le site internet de l'APES. Il était prévu de présenter ces lignes directrices lors de la conférence MINEPS qui devait avoir lieu en 2022 mais qui a été reportée à 2023. Le Secrétariat explorera d'autres possibilités de diffusion.

Le représentant du Centre pour le sport et les droits de l'homme a fait écho aux commentaires du Secrétariat sur l'importance d'une approche fondée sur les droits de l'homme dans toutes les activités, comme le mentionne également la Charte européenne du sport, et a salué les efforts déployés pour que cette question soit considérée comme un thème transversal.

Décision : Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note des lignes directrices sur l'intégrité dans le sport (Plan d'action de Kazan). Le Comité a chargé le Secrétariat de se mettre en rapport avec l'Unesco afin d'assurer la promotion et la diffusion des lignes directrices sur l'intégrité lors de la prochaine conférence MINEPS et d'explorer d'autres possibilités de diffusion.

9.2. Pilier 2 : Sport inclusif

i. Discours de haine dans le sport

Projet conjoint « Combattre le discours de haine dans le sport » (janvier 2022 - décembre 2023)

La chargée de projet du nouveau projet conjoint UE-CdE sur la lutte contre les discours de haine dans le sport a présenté le projet. Les pays partenaires sont l'Allemagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Monténégro et l'Espagne. L'événement de lancement a eu lieu le 31 mai 2022 et a été ouvert par une réunion des coordinateurs du projet. De plus amples informations et ressources sont disponibles sur le site internet du projet.

La représentante de la France a rappelé que la lutte contre les discours de haine dans le sport est l'une des priorités de la France depuis 15 ans. De nombreuses ressources et actions ont été développées, allant de mesures répressives à des actions de sensibilisation, domaine dans lequel le ministère des Sports est le plus impliqué avec des campagnes et des boîtes à outils. Il est nécessaire de poursuivre les travaux sur ce sujet afin de parvenir à une culture sans haine au niveau européen et de créer un échange sur les politiques nationales avec le plus grand nombre de pays possible.

Plusieurs membres du Comité de direction et du Comité consultatif ont exprimé leur soutien au nouveau projet commun et ont manifesté leur intérêt pour la coopération et le partage de ressources sur les discours de haine dans le sport. Plusieurs initiatives lancées par différentes organisations ont été mentionnées, telles que la campagne lancée par la NBPA, la WNBPA, la FIFPro et la WPA sur les abus en ligne ou le guide des droits de l'homme des supporters élaboré par le Centre pour le sport et les droits de l'homme.

Le président du comité consultatif a proposé les événements, les activités et le réseau de l'ISF comme plateforme possible, notamment en vue de sensibiliser et de travailler avec les jeunes athlètes et leur entourage. L'ISF est disposée à collaborer plus étroitement avec le projet et à inclure des échanges et des présentations dans différents événements afin d'atteindre les jeunes athlètes au niveau mondial.

ii. **Égalité de genre**
Projet « Tous Ensemble ! » (« All In » en anglais)
Présentation des activités prévues pour promouvoir l'égalité de genre dans le sport

La Secrétaire exécutive adjointe a présenté les travaux passés et futurs dans le domaine de la promotion de l'égalité de genre dans le sport. L'APES a beaucoup travaillé sur l'égalité de genre au cours des dernières années, depuis la recommandation du Comité des ministres sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport adoptée en 2015 jusqu'à divers projets conjoints entre l'UE et le CdE. En 2023, l'APES souhaite poursuivre le travail accompli par le projet « Tous Ensemble ! » (2018-2019) dans le cadre d'un nouveau projet All In Plus.

Le président du Comité consultatif a félicité le Secrétariat pour le projet « Tous Ensemble ! » et s'est félicité de son extension, invitant les membres du Comité consultatif à y participer. Il a rappelé la publication récente du rapport du groupe de haut niveau sur l'égalité entre les femmes et les hommes de la Commission européenne. Ce rapport est divisé en deux parties, la première étant consacrée aux questions transversales et la seconde axée sur six thèmes clés : la participation, l'encadrement et l'arbitrage, le leadership, les aspects sociaux et économiques du sport, la couverture médiatique et la violence fondée sur le genre.

Les délégués ont exprimé leur soutien sans réserve aux travaux menés en faveur de l'égalité de genre et ont salué le nouveau projet. Ils ont également souligné la pertinence des ressources et de la collecte de données développées par le projet « Tous Ensemble ! » en 2018-2019 et ont manifesté leur intérêt pour la poursuite de la coopération.

Décision : Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note des informations relatives aux projets conjoints « Combattre le discours de haine dans le sport » et « Tous Ensemble ! », et en particulier au nouveau projet qui doit démarrer en 2023, et ont exprimé leur soutien sans réserve à la mise en œuvre de ces projets.

iii. **Promotion de la diversité et lutte contre la discrimination**
Conférence de l'APES sur la diversité 2023

La prochaine conférence sur la diversité se tiendra en novembre 2023. Deux thèmes sont proposés aux délégués, qui seront invités à exprimer leur préférence par procédure écrite :

- L'intégration des enfants réfugiés par le sport ;
- Promotion des femmes dans le sport – représentation et visibilité.

Décision : Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note de la présentation sur la conférence de l'APES sur la diversité 2023 et des thèmes envisagés, pour lesquels des commentaires seront sollicités par consultation écrite avant le 1er juillet 2022.

9.3. Pilier 3 : Sport sûr

a. Présentation du projet « Donnons de la Voix »

La responsable du projet « Donnons de la Voix » a présenté les derniers développements du projet au cours de l'année écoulée, notamment les travaux sur une feuille de route pour la Bulgarie et la mise à jour de l'outil d'auto-évaluation élaboré en 2018.

Le président du Comité de direction a exprimé son soutien au projet « Donnons de la Voix » et a rappelé aux délégués une lettre qu'il a cosignée avec le directeur de l'anti-discrimination et adressée aux ministères chargés des sports afin qu'ils continuent à financer ce projet par des contributions volontaires.

Décision : Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note de la présentation du projet « Donnons de la Voix », ont exprimé leur ferme soutien à sa mise en œuvre et ont invité les délégations du Comité de direction à désigner des points focaux et à contribuer à la viabilité financière de cet important projet.

b. Présentation du projet conjoint « Protection des enfants dans le sport »
(« Child safeguarding in sport » en anglais », mars 2020 – juin 2022)

La chargée de projet responsable de ce projet conjoint entre l'UE et le CdE sur la protection des enfants dans le sport a présenté les travaux réalisés. Le projet a démarré en mars 2020 et devait s'achever en octobre 2021, mais il a été prolongé jusqu'en juin 2022. Tous les résultats du projet, ainsi que les enseignements tirés et les développements futurs, seront présentés lors de la cérémonie de clôture du projet, qui se tiendra le 23 juin 2022.

Les délégués de certains pays partenaires (Croatie, Belgique et Portugal) et les détenteurs de bonnes pratiques (Finlande) se sont montrés enthousiastes à l'égard des travaux et des résultats obtenus dans le cadre du projet et ont encouragé les autres États membres à élaborer une feuille de route pour la protection des enfants et, d'une manière générale, à participer aux projets conjoints UE-CdE.

Décision : Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note des informations fournies sur le projet conjoint « Protection des enfants dans le sport » et se sont félicités des résultats importants obtenus dans le cadre de ce projet, soulignant la nécessité de pérenniser les effets de ces résultats grâce à une articulation étroite de ce travail avec l'initiative « Donnons de la Voix ».

9.4. Programme d'activité 2022-2023

a. Rapport d'activité 2020
b. Rapport d'activité 2021

La Secrétaire exécutive adjointe a informé les délégués du rapport d'activité 2020, adopté par le Comité de direction en 2021, et du projet de rapport d'activité 2021 (EPAS(2022)32). Les délégués seront invités à formuler leurs observations sur le projet de rapport d'activité 2021 avant le 1er juillet 2022.

Décision : Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note des informations présentées concernant le rapport d'activité 2020 et le projet de rapport d'activité 2021 (EPAS(2022)32) et sont convenus de transmettre leurs observations écrites sur ce dernier avant le 1er juillet 2022. Le Bureau du Comité de direction a été chargé de finaliser le rapport en vue de sa soumission ultérieure au Comité des Ministres.

c. Programme d'activité et budget 2022

La Secrétaire exécutive adjointe a présenté le document EPAS(2022)7, qui est basé sur le Programme et Budget du Conseil de l'Europe pour 2022-2025, avec l'ajout du tableau 2 contenant la liste des activités financées par le budget ordinaire de l'APES, qui a été adopté par le Comité de direction l'année dernière.

d. Projet de programme d'activité 2023

La Secrétaire exécutive a présenté le document EPAS(2022)33. Les deux premières pages sont tirées du Programme d'activité 2022-2025, auquel l'APES a contribué. À la page 4, les délégués trouveront une transposition des activités dans les lignes budgétaires correspondant aux 13 activités clés de l'APES. Les délégués sont invités à soumettre leurs commentaires à ce sujet avant le 1er juillet.

Décision : Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note des informations fournies concernant le programme d'activité et le budget 2022-2025 (EPAS(2022)7) et le projet de programme d'activité 2023 (EPAS(2022)33) et sont convenus d'envoyer leurs commentaires écrits sur ce dernier avant le 1er juillet 2022.

10. Conventions – mise à jour sur les activités et l'état des ratifications

i. Anti-dopage

Le secrétaire de la Convention contre le dopage a présenté la Convention et les travaux du groupe de suivi.

ii. Saint-Denis

Les co-secrétaires de la Convention sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives (Convention de Saint-Denis) ont présenté la Convention et les travaux de son comité.

iii. Macolin

Le secrétaire de la Convention sur la manipulation de compétitions sportives (Convention de Macolin) a présenté la convention et les travaux du comité de suivi. Il a invité les délégués à soutenir financièrement le projet ACT récemment lancé et à prendre contact avec le secrétariat s'ils souhaitaient apporter leur soutien à la Convention de Macolin.

Le représentant belge a proposé d'inscrire un point sur la ratification de la Convention de Macolin à l'ordre du jour de la présidence belge du Conseil de l'UE, prévue pour le premier semestre 2024.

Décision : Les comités ont pris note des présentations sur la Convention antidopage, la Convention de Macolin et la Convention de Saint-Denis, fournies par les secrétaires des comités des conventions respectives.

11. Coopération avec l'Union européenne

La représentante de la France a présenté les priorités et les travaux de la présidence française du Conseil de l'UE, qui touche à sa fin. L'accent a été mis sur le lien entre le sport, la durabilité et les ODD. Les conclusions du Conseil de l'UE sur « Le sport et l'activité physique, un levier prometteur pour transformer les comportements en faveur du développement durable » ont été adoptées par le Conseil des ministres en avril ; elles invitent les États membres, la Commission européenne et le mouvement sportif à prendre davantage en considération les ODD lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques sportives et à développer des outils pour mesurer l'impact des grands événements sportifs en termes de déchets, de conséquences sur la biodiversité et d'empreinte carbone. Les conclusions sont disponibles en ligne dans le Journal officiel de l'Union européenne. Deux conférences ont été organisées, l'une avec l'Unesco sur le sport et les ODD pendant l'enfance, afin de montrer comment la pratique sportive dès le plus jeune âge peut contribuer au développement des ODD chez les enfants. La deuxième conférence a été organisée au Parlement européen et était axée sur le sport vert. La réunion des directeurs du sport se tiendra le 15 juin 2022 et sera suivie du Forum européen du sport de la Commission européenne les 16 et 17 juin, à Lille.

La représentante de la délégation de l'UE auprès du Conseil de l'Europe a souligné la coopération constructive entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne dans le domaine du sport. Les deux organisations partagent de nombreuses priorités et thèmes d'intérêt commun. L'UE tient à poursuivre cette coopération étroite dans le domaine du sport, car il s'agit d'un outil très utile pour la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et du bien-être des citoyens, en particulier après la pandémie. L'UE a pris note de l'invitation du Conseil de l'Europe à accélérer le processus de ratification de la Convention de Macolin et a invité les États membres de l'UE qui font également partie de l'APES à participer aux négociations sur les priorités de coopération pour le prochain exercice biennal, qui feront l'objet de conclusions du Conseil qui seront adoptées en novembre 2022.

Le président du Comité de direction a encouragé la poursuite de cette coopération étroite avec l'UE et s'est félicité de la proposition d'un processus conjoint visant à définir des priorités, éventuellement en reprenant les réunions conjointes entre l'APES et la Commission européenne.

Décision : Le Comité de direction et le Comité consultatif se sont félicités de l'étroite coopération entre l'APES et les institutions de l'UE dans le domaine du sport et ont pris note des informations fournies par la délégation française concernant les activités de la présidence française du Conseil de l'UE, ainsi que par la représentante de la délégation de l'UE auprès du Conseil de l'Europe.

12. Divers

Le Comité de direction et le Comité consultatif ont pris note des informations fournies par les représentants de Play the Game, de la FIBA, de l'EAS et de l'ENSE concernant les activités futures présentant un intérêt pour le Comité de direction.

Le président du Comité consultatif a suggéré d'inscrire à l'ordre du jour des prochaines réunions un point spécifique permettant aux membres du Comité consultatif d'informer le Comité de direction de toute activité susceptible de l'intéresser.

13. Date et lieu de la prochaine réunion

Les délégations ont pris note de la date proposée pour la prochaine réunion, qui se tiendra les 8 et 9 juin 2023.

Annexe I – Ordre du jour

Lundi 13 juin (10h00 – 12h30) **Première partie de la réunion (*in camera*, CD uniquement)**		
1.	**Ouverture de la réunion** La réunion sera ouverte par M. Alexandre Husting, Président du Comité de direction.	
2.	**Adoption de l'ordre du jour**	EPAS(2022)23rev2
3.	**Elections** iii. Sièges vacants au Bureau du Comité de direction iv. Rapporteur.e pour l'égalité de genre	EPAS(2021)31 EPAS(2022)INF03 EPAS(2022)39
4.	**Mise à jour par le Secrétariat** i. Adhésion à l'APES ii. Comité des Ministres/ Assemblée parlementaire iii. Division Sport	CM/Res(2022)2 CM/Del/Dec(2022)1429/2.5 CM/Res(2022)3 SG/Inf(2022)2 Résolution2420(2022)
5.	**Questions statutaires** **5.1. Comptes annuels** i. Compte ordinaire – reliquat 2021 ii. Compte ordinaire – 2022 **5.2. Compte spécial** i. Solde actuel : autorisation demandée au CD de transférer le reliquat 2022 vers le compte spécial 2023 de l'APES (€50,000 au maximum) ii. Autorisation demandée au CD de procéder à un transfert spécifique du compte spécial	EPAS(2022)40 (anglais uniquement) EPAS(2022)36 (anglais uniquement)
6.	**Visites d'évaluation sur la Charte européenne du sport** **iii.** Macédoine du Nord **iv.** Visites à venir	EPAS(2022)38 (anglais uniquement) SPORT(2017)2

(Pause déjeuner : 12h30 – 14h00)

Lundi 13 juin : 14h00 – 16h45 **Seconde partie de la réunion (avec le Comité consultatif)**		
7.	**Rapports et actualités**	
	7.1. Mise à jour orale, par le Président du Comité consultatif, sur les conclusions de la réunion plénière tenue le matin	
	7.2. Listes de décisions des réunions suivantes :	
	iii. 15è réunion conjointe du Comité de direction et du Comité consultatif de l'APES (Strasbourg, 15-16 juin 2021)	EPAS(2021)40
	iv. 13è réunion plénière du Comité consultatif de l'APES	EPAS(2021)44 (anglais uniquement)
	7.3. Rapports sur les événements organisés par l'APES	
	i. Conférence Diversité 2021 de l'APES	EPAS(2021)81
	ii. Conférence sur l'intégrité 2021 co-organisée par l'APES et le Département des sports italien	EPAS(2021)72 (anglais uniquement)
	iii. Webinaires de l'APES (sur les sujets suivants : - vérification des casiers judiciaires, juin 2021 ; – éducation physique, mars 2022)	EPAS(2021)43
	iv. Cartographie des infrastructures sportives	EPAS(2021)71 (anglais uniquement)
	v. Table ronde sur l'e-sport/ les e-jeux	EPAS(2021)67 (anglais uniquement)
	vi. Matinales.elles : Table ronde sur les femmes et le sport	
8.	**Conférences des ministres responsables du sport**	
	8.1. 17è Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport (Antalya, 25-27 octobre 2022)	
	i. Présentation introductive par les autorités turques	
	ii. Mise à jour par le Secrétariat	MSL17(2022)1
	Document de référence	MSL17(2022)9rev
	Thème 1 : Projet de résolution n° 1	MSL17(2022)4
	Thème 2 : Projet de résolution n° 2	MSL17(2022)5
	8.2. Suivi de la 16è Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport (Athènes et en ligne, 5 novembre 2020 – 11 février 2021)	
	i. Rapport au Comité des ministres	CM(2021)53

[Réunion d'information sur la conférence ministérielle (17h00-18h00, même salle), suivie par la célébration du 15è anniversaire de l'APES (18h15-20h00, Restaurant du Palais de l'Europe)]

Mardi 14 juin : 10h00 – 16h30 **Seconde partie de la réunion (suite)** (Pause-déjeuner 12h30-14h00)		
9.	**Programme d'activité**	
	9.1. PILIER 1 : SPORT ETHIQUE	
	i. ***IPACS*** Dimension A : Transparence Dimension B : Intégrité Dimension C : Démocratie Dimension D : Développement et solidarité Critère de référence	A1-A10 B1-B10 C1-C10 D1-D10 IPACS(2020)05rev2 (anglais uniquement)
	ii. ***Lignes directrices sur l'intégrité dans le sport (Plan d'action de Kazan)***	Lignes directrices
	9.2. PILIER 2 : SPORT INCLUSIF	
	iv. ***Discours de haine dans le sport*** Projet conjoint « Combattre le discours de haine dans le sport » (Janvier 2022 – décembre 2023)	CM/Rec(2022)16 SPORT(2022)2rev Description du projet
	v. ***Egalité de genre*** Projet ALL IN (« TOUS ENSEMBLE ! vers une parité des genres en Europe dans le sport ») Présentation des activités prévues pour promouvoir l'égalité de genre dans le sport	CM/Rec(2015)2 ALL IN (March 2018 - October 2019)
	vi. ***Promotion de la diversité et lutte contre la discrimination*** Conférence sur la diversité 2023 de l'APES	
	9.3. PILIER 3 : SPORT SÛR	
	Inclusion des enfants et leur protection dans le sport c. Présentation du projet « Donnons de la voix »	EPAS(2022)24
	d. Présentation du projet conjoint « Child safeguarding in sport » (mars 2020 – juin 2022)	EPAS(2022)37 (anglais uniquement)
	9.4. PROGRAMME D'ACTIVITE 2022-2023	
	e. Rapport d'activité 2020	EPAS(2021)23

	f. Rapport d'activité 2021 g. Programme d'activité et budget 2022 h. Projet de programme d'activité 2023	EPAS(2022)32 (anglais uniquement) EPAS(2022)7 EPAS(2022)33
10.	**Conventions – mise à jour sur les activités et l'état des ratifications** iv. Anti-dopage v. Saint-Denis vi. Macolin	 CM/Rec(2022)14 Site internet Site internet Site internet
11.	**Coopération avec l'Union européenne**	
12.	**Divers**	
13.	**Date et lieu de la prochaine réunion**	

Annexe II – Liste des participants

GOVERNING BOARD / COMITE DE DIRECTION

CHAIR / PRESIDENT

Mr Alexandre HUSTING
Attaché Education, Jeunesse, Culture et Sport
Ministère des Sports
Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne

VICE-CHAIR / VICE-PRESIDENT

Mr Andrea CARLETTI
Presidency of the Council of Ministers
Department for Sport – International affairs

MEMBERS / MEMBRES

ALBANIA / ALBANIE

Ms Elvira BAZE
Head of Drafting and Feasibility Projects in Sport
Ministry of Education, Sport and Youth

ARMENIA / ARMENIE

Ms Mary BADALYAN
Foreign Relations and Diaspora Department
Ministry of Education, Science, Culture and Sports

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Claus FARNBERGER
Deputy Head of division, Senior adviser
Ministry for Arts, Culture, the Civil Service and Sport

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Mr Namig NOVRUZOV
Head of the international relations department
Ministry of Youth and Sport

Ms Matanat MAMMADOVA
Head of Division of the International Relations Department

BELGIUM / BELGIQUE

Mr François TRICARICO (Chef de délégation)
Directeur
Direction des Relations internationales
Ministère de la Fédération Wallonie - Bruxelles

BULGARIA / BULGARIE

Mr Boris SHABANSKI
First Secretary
Permanent Representation of Bulgaria to the CoE

CROATIA / CROATIE

Ms Marija JURČEVIĆ
Head of Department for International Cooperation and EU funds
Central State Office for Sport

CYPRUS / CHYPRE

Ms Ioanna PARASKEVOPOULOU
European and International Affairs Officer
National Coordinator for European Week of Sport (#BeActive)
GReFORM Project Coordinator & Administrator
Cyprus Sport Organisation

ESTONIA / ESTONIE

Mr Margus KLAAN
Adviser of Sport Department
Ministry of Culture

FINLAND / FINLANDE

Ms Satu HEIKKINEN
Senior Advisor
Ministry of Education and Culture

FRANCE

Mme Solène CHARUAU
Cheffe de la mission des affaires européennes et internationales
Ministère des sports

GEORGIA / GEORGIE

Ms Teona ASATIANI
Specialist of Sport and Youth Affairs, Mass Sports and Youth Affairs Department
Ministry of Culture, Sport & Youth

HUNGARY / HONGRIE

Ms Kitti VARGA
Legal adviser of sport affairs
State Secretariat for Sport / Department of Sport Governance and Sport Development
Ministry of Human Capacities

ICELAND / ISLANDE

Mr Örvar ÓLAFSSON
Senior Adviser
Ministry of Education, Science and Culture

ITALY / ITALIE

Mr Andrea CARLETTI
Presidency of the Council of Ministers
Department for Sport – International affairs

LATVIA / LETTONIE

Mr Ronalds ROMANOVSKIS
Sports Department Expert

LUXEMBOURG

Mr Alexandre HUSTING
Attaché Education, Jeunesse, Culture et Sport
Ministère des Sports
Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne

MALTA / MALTE

Dr Andrew DECELIS
Adviser
Ministry for Education, Sport, Youth, Research and Innovation

MONACO

M. Michael LANDAU
Documentaliste
Direction de l'Education nationale, de le Jeunesse et des Sports

MONTENEGRO

Ms Milica ADŽIĆ (14.06.22 only)
Advisor
Ministry of Sport and Youth

MOROCCO / MAROC

M. Hicham DRIOUACH (13.06.22 only)
Vice-Consul au Consulat du Maroc à Strasbourg

NORWAY / NORVEGE

Mr Trond GLASSER
Senior Adviser
Department of Civil Society and Sports
Ministry of Culture

POLAND / POLOGNE

Ms Anna ZDUNEK
Chief Specialist
Division of International Cooperation, International Cooperation Department
Ministry of Sport and Tourism

PORTUGAL / PORTUGAL

Ms Diana DE AGUIAR SANTOS
Adviser
Cabinet of the Secretary of State for Youth and Sport

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE

Ms Adriana MICKOVICOVA
Senior state adviser
Ministry of Education, Science, Research and Sport

SWITZERLAND / SUISSE

Mr Pascal CHATELAIN
Responsable des affaires internationales
Office fédéral du sport

TÜRKIYE

Mr Ahmet TEMURCİ (Head of Delegation) (13.06.22 only)
Director General of International Organisations and Foreign Relations
Ministry of Youth and Sports

Mr İnanç ÖZÇAKMAK (13.06.22 only)
Deputy Director General
Ministry of Youth and Sports

Ms Naz TÜFEKÇİYAŞAR ULUDAĞ (13.06.22 only)
Deputy to the Permanent Representative to the CoE

UKRAINE / UKRAINE

Mr Oleksandr KULIKOVSKYI
Deputy to the Permanent Representative of Ukraine to the CoE

CONSULTATIVE COMMITTEE / COMITE CONSULTATIF

CHAIR / *PRESIDENT*

International School Sport Federation (ISF)
Mr Kolë GJELOSHAJ
Deputy Secretary General/ GEO

MEMBERS / *MEMBRES*

Alice Milliat Foundation
Ms Aurélie BRESSON
President

European Association for Sport Management (EASM)
Mr Stefan WALZEL
Secretary General

European Athlete as Student Network (EAS)
Ms Laura CAPRANICA
President

European Fair Play Movement (EFPM)
Ms Baiba VEISA
Vice-President

European Gay & Lesbian Sport Federation (EGLSF)
Mr Hugh TORRANCE
Co-President

European Network of Sport Education (ENSE)
Mr Louis MOUSTAKAS
Secretary General

European Non-Governmental Sports Organisation (ENGSO)
Ms Marie DENITTON
Office Director

European Olympic Committees (EOC)
Mr Tone JAGODIC
Consultant, EOC Representative to EPAS

European Athletic Association (European Athletics)
Mr Jean GRACIA
First Vice-President

European Elite Athletes Association (EU Athletes)
Mr Jean-François REYMOND
Development Manager

European Physical Education Association (EUPEA)
Mr Martin HOLZWEG
Executive Committee Member (Scientific Advisor)

European University Sports Association (EUSA)
Mr Andrej PISL
Communications & Projects Manager

International SAMBO Federation (FIAS)
Mr Michal BUCHEL
Chief Executive Officer

International Basketball Federation (FIBA)
Mr Andreas ZAGKLIS
Secretary General

Mr Kosta ILIEV
Sports Director

Global Association of International Sports Federations (GAISF)
Mr Davide DELFINI
Membership Manager

International Council of Sport Science and Physical Education (ICSSPE)
Mr Detlef DUMON
Executive Director

International Dance Organization (IDO)
Mr Patrick PEROSA
Advisor to the President

International Federation for Sports Officials (IFSO)
Mr Patrick VAJDA
President

Ms Charlotte GIRARD FABRE
Secretary General

International Sport and Culture Association (ISCA)
Mr Morgens KIRKEBY
President

Panathlon International
Mr Pierre ZAPPELLI
President

Peace and Sport
Ms Pauline JOHANET
External Relations Manager

Ms Melissa SASSI
International Relations Officer

Play The Game
Mr Jens Sejer ANDERSEN
International Director

Sports Rights Owners Coalition (SROC)
Mr Mark LICHTENHEIN
Chairman

TAFISA EUROPE
Mr Janez SODRZNIK (apologised - proxy to Patrik Perosa, IDO)
TAFISA Board Member & Vice President NOC Slovenia

UEFA - Union of European Football Associations
Mr James OGILVIE (apologised, proxy to CC Chair)
EU & Governmental Affairs Manager

GUEST / INVITE

Centre for Sport and Human Rights
Mr Guido BATTAGLIA
Head of Policy & Outreach

OBSERVER / OBSERVATEUR

European Union / Union européenne
Ms Sophie KAMMERER
First Secretary
European Union Delegation to the Council of Europe

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE

Ms Irena GUIDIKOVA
Head of the Children's Rights and Sport Values Department

Ms Gabriela MATEI
Senior Project officer / "Combating Hate Speech in Sport" joint EU-CoE project

Mr Nicolas SAYDE
Secretary of the Macolin Convention

Ms Marie-Françoise GLATZ
Mr Paulo GOMES
Co-Secretaries of the Saint-Denis Convention

Mr Julien ATTUIL-KAYSER
Secretary of the Anti-Doping Convention

EPAS SECRETARIAT / SECRETARIAT DE L'APES

Ms Sophie KWASNY
EPAS Executive Secretary

Ms Francine HETHERINGTON RAVENEY
EPAS Deputy Executive Secretary

Mr Michael TRINKER
Senior Project Officer

Ms Adela CUJKO
Senior Project Officer / "Child Safeguarding in Sport" joint EU-CoE project

Ms Elena CASERO-CANAS
Senior Project Officer / Start to Talk

Ms Francesca CARNIO
Project Officer

Ms Emma ZANICHELLI
Communication Officer

Ms Caroline LARGHI
Administrative Support Assistant

Ms Despina TRAMOUNTANI
Administrative Support Assistant

Ms Kateryna LAVRYK
Trainee

INTERPRETERS / INTERPRETES

Mr Didier JUNGLING
Ms Elisabetta BASSU-RIGHI
Ms Christine TRAPP-GILL